

**INFORMATIONS RELATIVES AU**  
**TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES**  
**POUR LE DISPOSITIF CENTRE D'APPELS**

**Campagne d'appels relative à ANIE et au stage de 3<sup>ème</sup>**

Cette notice fournie par la Région Occitanie a pour objectif de vous informer :

- Des engagements en matière de protection des données à caractère personnel,
- De vos droits et des modalités de l'utilisation de vos données personnelles.

**QUI SOMMES-NOUS ?**

---

Le responsable de traitement est la Région Occitanie représentée par sa présidente Carole DELGA.

**Une question concernant le traitement de vos données personnelles ? Vous voulez exercer vos droits ?**

- Par courrier : 22 boulevard du Maréchal Juin 31406 Toulouse Cedex 9
- Par mail : [dpd@laregion.fr](mailto:dpd@laregion.fr) (uniquement pour les questions relatives au traitement des données personnelle).

**Pour tout besoin d'assistance ou d'information** concernant le dispositif centre d'appels et plus spécifiquement la campagne d'appels en cours relative aux stages de 3<sup>ème</sup> : merci de contacter Anne-Claire Bénony au 04 67 22 90 37 ou à l'adresse [competences.RH@laregion.fr](mailto:competences.RH@laregion.fr)

**TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES**

---

Le traitement de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre du dispositif du centre d'appels et plus particulièrement de la campagne d'appels sur ANIE (application dédiée à la mise en relation directe entre les entreprises et les apprenants) et les stages de 3<sup>ème</sup>, est établi en conformité avec les dispositions du Règlement général pour la protection des données à caractère personnel (RGPD) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés » dans sa dernière version modifiée.

Le traitement des données est **fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public** exercée en application du Décret n° 2019-218 du 21 mars 2019 (JO du 23.3.19) relatif aux nouvelles compétences des régions en matière d'information sur les métiers et les formations. En effet, **la loi n° 2018-771 pour « la liberté de choisir son avenir professionnel » du 05 septembre 2018 et le décret d'application susvisé** est venue conforter la Région dans ses compétences relatives à l'orientation. La Région a ainsi pour **mission d'organiser les actions d'information sur les métiers et les formations** en direction des élèves et de leurs familles, des apprentis ainsi que des étudiants, notamment dans les établissements scolaires et universitaires

La Région Occitanie soutient des démarches nouvelles et innovantes visant à mieux informer sur les métiers et les secteurs d'activité, et fait le choix d'accompagner plus spécifiquement l'accès aux stages, notamment pour les élèves de 3<sup>ème</sup>. Il apparaît essentiel que les entreprises, acteur majeur du monde

économique, soient pleinement mobilisées. C'est pourquoi, dans le cadre du plan régional d'information sur les métiers dédié à l'orientation scolaire et professionnelle et en lien avec l'offre de services ressources humaines et compétences aux entreprises, la Région Occitanie s'appuie sur son centre d'appels (Prestance) pour détecter les entreprises volontaires à l'accueil en stage de 3<sup>ème</sup>.

Dans le cadre de la campagne d'appels sur le stage de 3<sup>ème</sup> et l'application ANIE, le centre d'appels traite des informations personnelles recueillies auprès des entreprises contactées qui acceptent d'accueillir en stage. Les données personnelles collectées par les téléopérateurs de Prestance sont les coordonnées du référent au sein de l'entreprise qui accepte d'être contacté pour accueillir un élève de 3<sup>ème</sup> dans le cadre de son stage découverte métiers :

- Nom
- Prénom
- Fonctions
- N° téléphone
- Mail

Ces données sont matérialisées dans un tableau format Excel dont l'accès est sécurisé par mot de passe.

Le traitement a **pour finalité la collecte et le traitement des données à caractère personnel du ou des personnes contact au sein de l'entreprise intéressée à accueillir en stage un élève de 3<sup>ème</sup>.**

Les données sont collectées et traitées pour le compte de la Région Occitanie dans le cadre du marché public. Elles sont **communiquées exclusivement** :

- **A la société Prestance, centre d'appels qui agit en tant que prestataire dans le cadre d'un marché public ;**
- **Aux chargés de mission du service emploi et orientation professionnelle de la Direction Emploi et Formation de la Région Occitanie ;**
- **Aux chargés d'information des maisons de l'orientation implantées à Toulouse et à Montpellier et de maisons de région sur les territoires qui peuvent être amenés à informer le public en recherche de lieux de stage.**

**Elles sont conservées pendant 18 mois** : à l'issue de cette durée, elles **seront effacées ou seront anonymisées pour être conservées uniquement à des fins statistiques.**

Vos données ne sont pas :

- Vendues ou utilisées **pour une finalité autre que celle évoquée** précédemment.
- Transférées vers un pays tiers à l'Union Européenne ou une organisation internationale.

## **DROITS DE LA PERSONNE CONCERNEE PAR LE TRAITEMENT**

---

Dans le cadre du traitement de vos données à caractère personnel, **vous disposez de plusieurs droits issus du RGPD** que vous pouvez faire valoir à l'adresse [dpd@laregion.fr](mailto:dpd@laregion.fr), en justifiant de votre identité :

- Droit d'**accéder à vos données** faisant l'objet d'un traitement (article 15 du RGPD),
- Droit de **retirer votre consentement** à tout moment, sans remettre en cause le traitement mis en œuvre jusque-là (article 7 du RGPD),
- Droit d'obtenir du responsable de traitement la **rectification de données inexacts** ou le complément de données incomplètes (article 16 du RGPD),

- Droit d'obtenir **l'effacement de vos données**, dans les cas prévus à l'article 17 du RGPD,
- Droit **d'obtenir la limitation du traitement** exercé sur vos données pour stopper tout ou partie du traitement de vos données, à l'exception de leur conservation (article 18 du RGPD),
- Droit à **la portabilité de vos données** (article 20 du RGPD),
- Droit de vous **opposer au traitement** pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement des données vous concernant, y compris un profilage (article 21 du RGPD),
- Droit **d'introduire une réclamation** auprès de la CNIL (article 13 du RGPD).

## **PROTECTION DE VOS DONNEES**

---

La Région Occitanie met en place des mesures de sécurité techniques et organisationnelles en vue de garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel afin d'empêcher que celles-ci soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès. Elle assure un niveau de sécurité adapté aux risques liés au traitement et à la nature des données à protéger.

## **PRISE DE DECISION AUTOMATISEE**

---

Il est indiqué qu'il n'est pas procédé, au moyen des données à caractère personnel collectées, à une prise de décision automatisée au sens de la Réglementation en vigueur. Une prise de décision automatisée est une décision prise à l'égard d'une personne, par le biais d'algorithmes appliqués à ses données personnelles, sans qu'aucun être humain n'intervienne dans le processus.

## **DIVERS :**

- **DONNEES POST MORTEM** : Conformément à l'article 40-1 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès.
- **DROIT APPLICABLE** : Tout litige en relation avec l'utilisation de vos données personnelles est soumis au droit Français. Toute réclamation ou litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes de préservation des données personnelles sera soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.